

GRAND LOUP

L'info municipale de Boussières | HIVER 2015-2016

*Bonne
année
2016!*



DANS CE NUMÉRO :

Notre forêt | Téléthon | Gospel | Festi'chariotes

Au sommaire...

VIE LOCALE 4

Notre forêt, précieux patrimoine
Un habitant de notre forêt boussiéroise... la tique!
Agenda d'Accessibilité Programmée
Projet cure
Charte paysagère des collines
À l'école
Les sapeurs-pompiers volontaires
L'accueil de loisirs des Francas
Cérémonies: 11 novembre et 4 septembre

COUP DE PROJECTEUR 14

Changement à la tête du salon de coiffure!
Tomi Pizza
Choupin'escargots

VIE ASSOCIATIVE 16

De la fleur au fruit
US Doubs et Loue
Don du Sang
USTB Tennis de Table
APE
Entre Souris et T'chat
Amicale des pompiers
Mou'ados

RETOUR SUR... 22

Téléthon
Soul Gospel Voices
Festi'Chariotes

ÉTAT CIVIL 27

Calendrier de collecte des déchets

AGENDA 28

Feu d'artifice du 13 juillet





Édito

Ensemble...

Dans la nuit du 13 novembre, la France a été frappée par des attentats terroristes d'une violence inouïe.

Ensemble, nous avons manifesté notre soutien et notre solidarité aux victimes de ces actes abominables ainsi qu'à leurs proches, lors des minutes de silence, devant les mairies, dans les écoles, les entreprises et lors des réunions officielles.

Ensemble, rendons hommage aux forces de l'ordre, aux pompiers et aux personnels soignants qui ont mis en œuvre, avec détermination et courage, tous les moyens pour secourir et garantir la sécurité.

Ensemble, nous avons profité des manifestations associatives, culturelles, festives, caritatives de novembre et décembre; elles sont autant de moments de partage, de rencontres et de bien vivre.

Ensemble, nous continuons à construire et faire avancer nos projets, ils vous sont présentés dans ce bulletin.

Ensemble, restons persuadés qu'une démocratie forte et implacable, digne et irréprochable, est la seule arme efficace face à l'obscurantisme et au totalitarisme de quelques illuminés fanatiques.

Nous vous souhaitons une bonne Année 2016 pour vous, vos familles et vos proches.

Ensemble, toute l'équipe municipale

2016... Nouvelle année, nouveau Grand Loup

Vous avez entre vos mains la nouvelle présentation de notre bulletin municipal.

En effet, nous avons souhaité faire appel aux talents d'une jeune graphiste de Boussières pour la conception de ce magazine.



Julie Braud - Design Graphique

Au fil des pages, vous retrouverez toujours le même sommaire, décliné sous forme de chapitres, eux-mêmes composés d'articles rédigés par la commission communication ou par d'autres auteurs qui seront alors cités.

Nous espérons que vous apprécierez ce Grand Loup et vous souhaitons une bonne lecture...



Notre forêt, précieux patrimoine

Encore un très bel automne à Boussières : la forêt, qui occupe une place importante de notre territoire, nous a comblés de ses couleurs chatoyantes. Au fait, cette forêt, la connaissons-nous si bien ? Quelques pages de papier (encore de la forêt !) en forme de quizz...

Notre région est plus boisée que la moyenne nationale...

Vrai

La Franche-Comté a le plus fort taux de boisement avec l'Aquitaine : 43 %. La moyenne nationale est plutôt de l'ordre de 30 %.

Il s'agit surtout de forêt publique qui appartient à l'ONF (Office National des Forêts)...

Faux

Dans notre région, la forêt est composée à peu près pour moitié de forêts privées et de forêts dites publiques (10 % de forêts domaniales appartenant à l'État et 50 % de forêts communales). C'est la seule région où il y a autant de forêts communales. L'ONF est mandaté pour assurer la gestion de ces forêts mais n'en est pas propriétaire.

À Boussières, la forêt communale représente 70 % contre 30 % de forêt privée. Ainsi, les boussiérois peuvent :

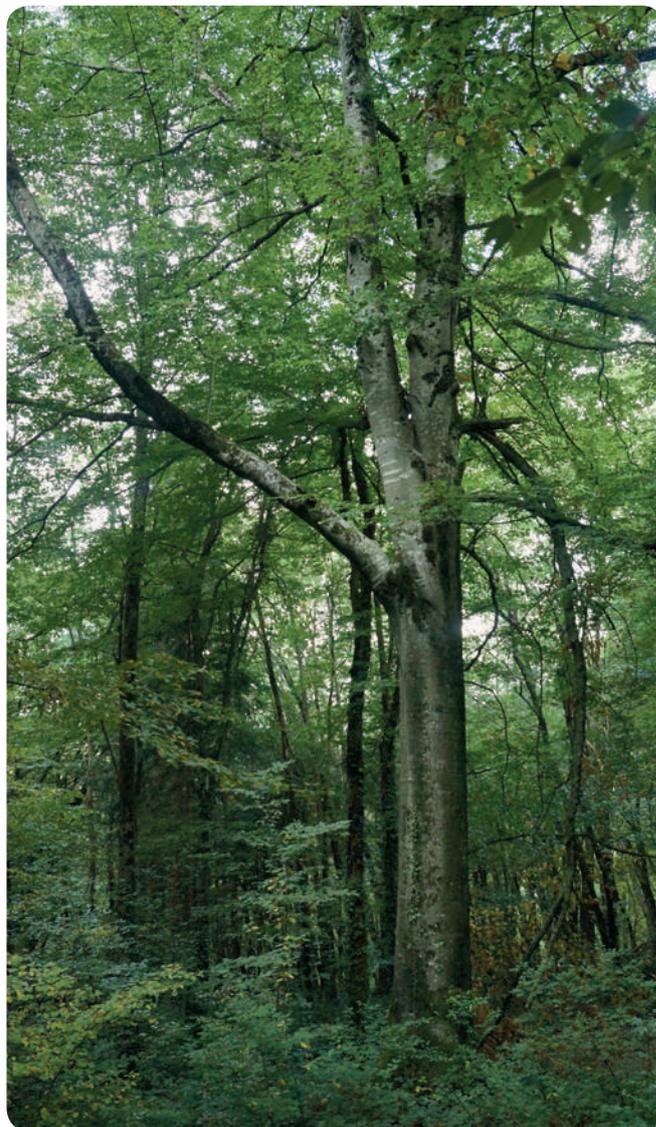
- accéder librement aux forêts, emprunter de nombreux chemins balisés ou non sans rencontrer d'interdictions. La forêt de Boussières est traversée par un circuit de grande randonnée, plusieurs circuits de petite randonnée et de VTT ;
- bénéficier de l'affouage qui est un service proposé tous les ans par la commune à l'ensemble des habitants ;
- chasser sur le territoire de la commune, moyennant l'adhésion à l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) et des frais de location qui restent accessibles à la plupart des habitants. Dans l'Ouest ou en Alsace, les chasses en forêts privées ou domaniales coûtent plus cher : ce sont surtout les gens fortunés qui en profitent.

Toutes les décisions relatives à la gestion de la forêt sont prises par le conseil municipal sur proposition de Bernard Tournier, agent ONF en charge du secteur de Boussières.

La forêt rapporte beaucoup d'argent...

Faux

La forêt de Boussières rapporte environ 4000 €/an à la commune, ce qui est faible. En effet, les sols et donc les peuplements d'arbres ne sont pas riches : quelques très beaux hêtres –au sens commercial– et des pins de qualité mais la forêt est surtout constituée de petits bois et bois moyens de charme, une essence difficile à valoriser. Les sols offrent peu de possibilité de produire de grand arbres d'essence noble (chênes, merisiers par exemple). Une bonne partie des recettes provient de la taxe d'affouage.



▲ De beaux hêtres dans notre forêt.

Par ailleurs, la forêt coûte ; la commune, afin d'entretenir son patrimoine forestier engage tous les ans des frais de travaux : dégagement et détournage des jeunes arbres de qualité, plantations éventuelles, entretien des limites. Elle s'acquitte également, auprès de l'ONF pour les missions relevant de la loi, de frais de garderie correspondant à 12 % du montant annuel des revenus forestiers (vente de bois, taxe d'affouage, revenus de la chasse) et d'une participation de 2 € par hectare. Elle verse également une contribution au financement de l'interprofession France Bois Forêt.



▲ La régénération d'un chêne.

La forêt de Boussières a peu de valeur...

Faux

bien que le paragraphe précédent puisse le laisser croire. En effet, la valeur marchande d'une forêt tient compte de la valeur du bois

qui s'y trouve mais **la forêt rend bien des services** qui n'entrent pas dans ce calcul. Car la forêt est aussi :

- un habitat complexe où vivent de nombreuses espèces qui composent **la biodiversité** ;

- **source d'énergie renouvelable**. Par exemple, la chaufferie de Planoise alimente un réseau de chaleur de 2 000 logements grâce à du bois local, avec un rendement d'environ 90 %, (rappelons que le rendement d'une cheminée est de moins de 25 %). **Le bois représente plus de 50 % des énergies renouvelables** en France soit une consommation de 9,5 millions de tonnes équivalent pétrole ;

- **source de matériaux de construction renouvelables** : matériaux de structure et d'isolation (laine de bois, ouate de cellulose), alors que les ressources en sable et granulats s'épuisent ;

- **source d'oxygène et piège à CO₂** : la forêt française séquestre chaque année 80 millions de tonnes de CO₂ net, soit l'équivalent annuel de la réduction des émissions de la France au titre du protocole de Kyoto (période d'engagement 2008/2012), ou encore 20 % des émissions nationales de CO₂.

Les surfaces de forêt diminuent...

Faux

Le pays ne comptait que 9 millions d'hectares en 1830. Il en compte aujourd'hui 16,5 millions (C.F. cartes IGN). Chaque année, la forêt française produit 100 millions de m³ de biomasse bois dont seulement 60 % sont récoltés. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution :

les politiques de reboisement (protection des sols de montagne et lutte contre l'érosion, boisement des Landes, protection des dunes) à la fin du XIX^e siècle, l'exode rural qui diminue la pression sur la ressource en bois mais surtout une forte diminution du recours à l'énergie bois au profit du charbon puis du pétrole.

À Boussières, on peut retrouver en forêt d'anciennes terrasses, d'anciens vergers aujourd'hui boisés. Avec l'exode rural, de nombreuses vignes aussi ont été délaissées, comme l'attestent le nom des rues.

La forêt se porte donc bien en France...

Vrai

Bien qu'une partie de la forêt privée française ne soit pas à proprement parler « gérée », les propriétés privées importantes en surface et les forêts publiques sont pourvues de documents de gestion qui garantissent le renouvellement et l'entretien des peuplements existants. Par ailleurs, **ces forêts sont engagées depuis 15 ans dans la certification PEFC ou FSC** qui permet aux consommateurs d'obtenir des garanties d'origine et de bonne gestion des forêts dont est issu le bois. L'aménagement de la forêt de Boussières (plan de gestion) peut être consulté en mairie.

Faux

La forêt est au cœur des enjeux de la transition énergétique. Les associations de protection de la nature s'inquiètent de la pression qui s'exerce déjà : la centrale électrique de Provence (Gardanne, 13) inaugure fin 2015 une unité de production convertie au bois (les autres unités fonctionnent au charbon). Cette unité utilisera 850 000 tonnes de bois par an pour chauffer 440 000 logements. De telles quantités de bois interrogent sur la pérennité de l'approvisionnement, la gestion durable des peuplements et le rayon d'approvisionnement. En effet, si le bois est une ressource si intéressante pour notre économie, les enjeux environnementaux et nos territoires, ce n'est pas seulement pour son caractère renouvelable mais aussi parce qu'il **s'inscrit parfaitement dans une économie circulaire et locale**. D'aucuns craignent donc une sur-exploitation de certains peuplements, préoccupation d'actualité dans toutes les régions de France, y compris la nôtre : unités de cogénération de Novillars (Gemdoub - 16 MW), et Tavaux (Solvay - 30 MW) par exemple.



La Franche-Comté

17^e région française en surface, mais :

- > 1^{re} en taux de boisement (44 % contre 30 % pour la France métropolitaine)
- > 3^e en volume de bois commercialisés avec 2,9 millions de m³
- > 3^e en nombre de scieries.

La filière bois-forêt est le 5^e employeur industriel de la région, fait vivre 3 000 entreprises et 13 000 emplois. 727 emplois à l'ONF dont des ouvriers forestiers.

Sources : d'après ADIB, FCBA, IFN (2000-2008) et ONF



▲ Trous de pics.

Les craintes des élus (Virginie Auffret et Bernard Bonnot)

> **La conservation des sols:** le passage d'engins sur les parcelles tasse les sols pour une centaine d'années, ce qui asphyxie les racines et empêche les semis de s'installer. **Il est très important d'emprunter les chemins et de s'y garer. Ceci est valable pour les engins d'exploitation mais aussi pour les voitures dont les roues sont étroites.** Au niveau national, le sol est au cœur des enjeux pour l'alimentation et la séquestration de carbone.

> **L'état de santé des peuplements:** les ormes souffrent de la graphiose et beaucoup ont disparu de la forêt au cours du XX^e siècle. Depuis 2008, la chalarose affecte les frênes de façon préoccupante en France et à Boussières: les pousses se dessèchent et meurent. L'arbre peut mourir au bout de quelques années.

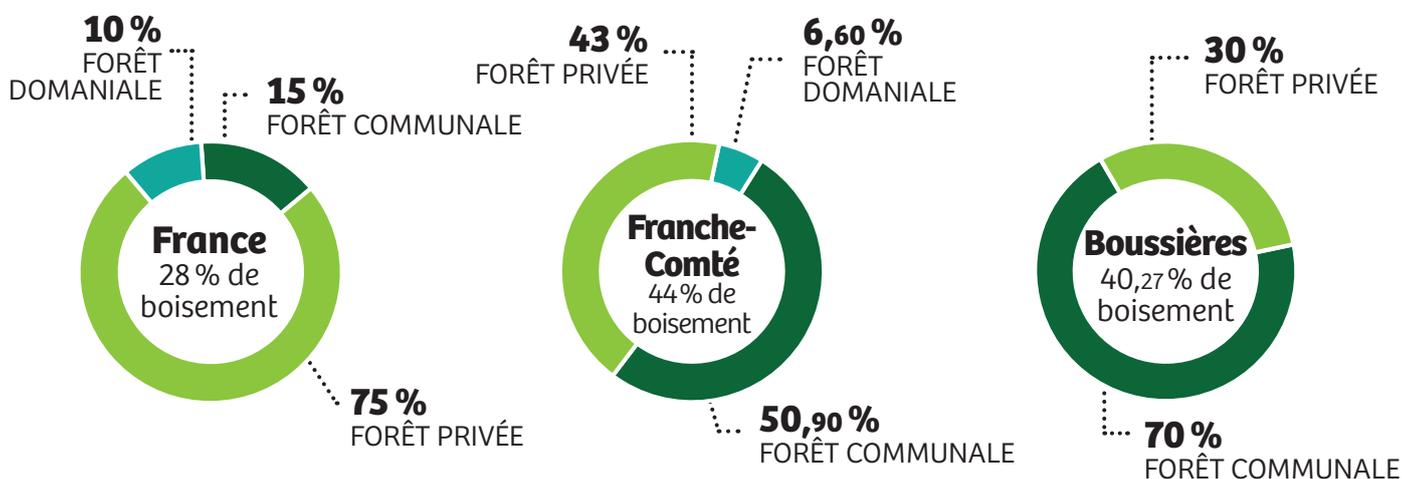
> **La modification du climat** pourrait aussi engendrer des changements dans les peuplements: raréfaction de certaines essences qui ont besoin de beaucoup d'eau (hêtre) au profit d'autres moins exigeantes (chêne pubescent).

À l'échelle nationale, les chercheurs de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) constatent une régression du hêtre et des espèces montagnardes et une progression des essences méditerranéennes. De même, la chenille processionnaire du pin gagne les régions du nord et les reliefs. Ils constatent aussi une croissance plus rapide de certaines espèces: plus de CO₂ dans l'air (+40% depuis le milieu du XX^e siècle), période de végétation plus longue. Mais cela augmente les besoins en eau, qui elle, a tendance à manquer.

> **La diminution des surfaces forestières:** les communes prennent sur la forêt pour construire (lotissement à Boussières), les infrastructures aussi (540 ha pour la branche est de la ligne à Grande vitesse et les gares d'Auxon et Meroux).

Avec la baisse des dotations de l'État et la délégation de nouvelles missions qui coûtent, 25% des communes connaissent d'ores et déjà des difficultés financières importantes. Certaines pourraient être tentées de couper du bois pour financer leurs missions.

La propriété forestière



- FORÊT PRIVÉE: 12 millions d'hectares; 3,5 millions de propriétaires
- FORÊT DOMANIALE: 1,8 million d'hectares; 1 million de propriétaires
- FORÊT COMMUNALE: 2,9 millions d'hectares; 11500 propriétaires

Notre forêt boussière...

La commune de Boussières couvre une superficie de 560 hectares dont 172 sont soumis au régime forestier.

Ces 172 ha sont répartis en 5 lieux différents de la commune: Bois de Blâme, Conflandel, La Taille, Chaux et Les Richets, divisés pour l'ensemble en 30 parcelles. L'exploitation se fait en tournant tous les 20 à 25 ans sauf pour les parcelles dites « de régénération ».

La fertilité des sols, suivant les secteurs, est pour 60 % fertile à très fertile, 25 % moyennement fertile et 15 % pauvre.

L'agent ONF correspond avec la mairie et accomplit un important travail: le martelage, la réglementation sur les coupes d'affouage, la consultation des entreprises de bucheronnage et débardage, les travaux réalisés par l'école forestière, les plantations, le nettoyage des lignes, limites et peinture entre le régime forestier et les particuliers, etc.

Sur le plan sanitaire, après la disparition des ormes dans les années 1970 à 1990 (due à une maladie, la graphiose), c'est le frêne qui est victime d'un champignon: le chalarax

fraxinea qui pénètre par les feuilles jusqu'à la mort de l'arbre. L'année 2015, très chaude, aggravera sans doute sérieusement la situation pour les années à venir.

Les études et les analyses faites sur le terrain par l'ONF, nécessitent de travailler sur le long terme, sur 20 voire 30 ans. Cette durée permet de suivre l'évolution parcelle par parcelle pour améliorer le rendement mais surtout la qualité des bois d'œuvre: chênes, hêtres, merisiers, sycomores érables.

Sur les parcelles favorables à une régénération naturelle, laissons donc faire la nature avec des essences adaptées au terrain, des semis naturels dont la croissance est plus saine...



▲ Chalara fraxinea.

L'un de ses habitants... la tique!

Dans notre belle forêt boussière, existe parmi d'autres insectes le plus gros des acariens à ne pas prendre à la légère, j'ai nommé, la tique.

Elle reste difficilement perceptible à l'œil nu et prolifère au début du printemps et à la fin de l'automne.

Elle passe une partie de son cycle de vie au sol (éclosion, métamorphose, quête d'un hôte), puis une autre partie ancrée sur la peau des mammifères en suçant son sang (y compris l'homme).



S'il faut y être vigilant, c'est parce que 3 tiques sur 10 sont porteuses d'une maladie qui peut être extrêmement invalidante appelée « la maladie de Lyme ».

Surtout, cette morsure est dans 90 % des cas sans douleur, elle peut donc passer inaperçue.

Comment la prévenir ?

Lors de vos agréables balades en forêt boussière, comme dans toute autre forêt de notre région, il est important de s'équiper de bottes, de grandes chaussettes et ne pas exposer votre peau.

Au retour de vos promenades, observez scrupuleusement votre peau pour repérer toute trace de morsure ou de présence d'une tique.

Mais comme la tique est très petite et presque imperceptible à l'œil nu, elle peut quand même arriver à se glisser dans le moindre cm² de peau laissée visible et même aux endroits les plus improbables (cuir chevelu). Vous l'aurez compris, la prévention ne suffira donc pas...

Mais alors comment faire pour être sûr de ne pas être porteur d'une tique, elle-même porteuse de la maladie de Lyme ?

Il existe un outil indispensable et particulièrement efficace à avoir dans sa pharmacie: la petite pince tire-tique! Achetée en pharmacie pour 2€ environ, cet instrument permet d'ôter la tique et prévient ainsi une éventuelle contamination.

Par précaution encore, il est essentiel d'aller chez votre médecin montrer l'endroit mordu où vous avez retiré la tique afin qu'il vous prescrive un traitement antibiotique préventif. En effet la maladie de Lyme, véhiculée par la tique, est en constante augmentation pour une raison qui échappe encore aux scientifiques. Il est donc de rigueur de s'en prémunir avec ces gestes simples afin de pouvoir continuer encore longtemps à se balader dans notre si belle forêt communale...

Agenda d'Accessibilité Programmée: Ad'AP

Cet agenda détermine l'aménagement programmé des établissements communaux pour les rendre accessibles à tous.

De nombreux établissements recevant du public (ERP) restent difficilement accessibles aux personnes en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, mental ou psychique. La loi relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dite Loi Handicap du 11 février 2005 visait leur mise en conformité pour 2015. La réalisation des travaux ayant pris du retard, la législation instaure l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Un diagnostic préalable nécessaire réalisé par un tiers

En 2011, Boussières s'est engagée avec d'autres villes de la CAGB dans une phase de diagnostic. Cette étude, réalisée par la société SOCOTEC, portait sur la voirie et les espaces publics ainsi que sur les ERP communaux. Cette première étape a permis à la commune d'être sensibilisée aux difficultés rencontrées par les personnes handicapées et de prendre conscience des travaux à réaliser.

Pour poursuivre sa démarche, Boussières a adhéré, en 2015, à un groupement de 30 communes afin de recruter

un bureau d'études chargé de les accompagner dans l'élaboration de leurs Ad'AP. La société QCS a été retenue.

En septembre, chaque projet d'aménagement a été présenté en Commission Intercommunale d'Accessibilité devant les associations représentant les différents types de handicaps, mais aussi les personnes âgées et les commerces.

Boussières aménagera 8 établissements sur 3 ans

L'Agenda d'Accessibilité Programmée de Boussières concerne les écoles élémentaire et maternelle, l'église, le local distillerie, la mairie, la salle paroissiale, les vestiaires du stade de football, la bibliothèque.

Compte-tenu des bâtiments à aménager, la commune a sollicité une période de 3 ans, de 2015 à 2017, pour mettre en œuvre son Ad'AP. Le coût total des travaux est estimé à 18 125 € HT, réparti sur 3 années. Pour plus d'information, l'Ad'AP est consultable en mairie.

Projet cure

Le presbytère accolé à notre vieille église, dont le clocher et le porche sont classés monument historique depuis 1913, est inoccupé depuis le départ du Père Bernard Huot en 2012. Or, nous avons constaté que la toiture en particulier, est en très mauvais état, de même que celle de l'église attenante.

Comme il devenait urgent d'envisager des travaux de restauration, cela nous a amené à réfléchir sur l'avenir de ce beau bâtiment en pierres, idéalement situé au cœur du village.

Étant donné que les locaux de la mairie ne sont plus adaptés aux besoins actuels, pas de bureaux pour les adjoints, ni même pour le Maire, manque de place pour les archives,

et ne répondant plus aux exigences de l'accessibilité pour tous, nous avons donc souhaité réhabiliter l'ancienne cure et ses dépendances, dont la commune est propriétaire afin d'y aménager en rez-de-chaussée les locaux de la Mairie, (en y intégrant un espace dédié à la Poste) et dans les étages, 3 ou 4 logements destinés à la location.

Une première étude de faisabilité technique et financière a été menée par un architecte début 2015, en intégrant la réfection de la toiture de l'église ainsi que son système de chauffage.

Un calendrier prévisionnel a été établi:

- > publication de l'appel d'offre début 2016

- > choix du maître d'ouvrage au printemps 2016
- > obtention du permis de construire et choix des entreprises début 2017
- > commencement des travaux au printemps 2017
- > et livraison du projet fin 2018.

Pour lancer ce beau projet ambitieux, nous avons bénéficié d'une mission d'assistance du «Grand Besançon» et bien évidemment, nous avons recueilli les prescriptions de l'architecte des bâtiments de France.

L'engagement de Boussières dans la Charte paysagère des collines de la vallée du Doubs

La vallée du Doubs a pour caractéristique des rebondissements visuels de collines en collines et des belvédères. C'est un site emblématique pour ses habitants et pour ses visiteurs. Sa préservation passe par des actions d'entretien mais aussi de valorisation. C'est pourquoi **le Grand Besançon a engagé, avec 14 maires, une démarche partenariale** en collaboration avec les services de l'État, le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) et l'AudaB (Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon).

Partager, protéger, sensibiliser, valoriser.

Boussières et les 13 autres communes signataires de la charte partagent des objectifs et identifient **des actions de préservation et de mise en valeur du patrimoine**. Au-delà des protections réglementaires, cette charte vise à sensibiliser et engager des actions participatives qui ont du sens pour les habitants. La CAGB (Communauté d'Agglomération du Grand Besançon) a pour rôle d'animer, coordonner et évaluer la démarche mais aussi d'accompagner les villages pour élaborer et conduire des actions de **préservation des paysages**.



Les enjeux du paysage

«[...] Le paysage participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturel, écologique, environnemental et social. Il constitue une ressource favorable à l'activité économique, dont une protection, une gestion et un aménagement appropriés peuvent contribuer à la création d'emplois. Le paysage constitue un élément essentiel du bien-être individuel et social et sa protection, sa gestion et son aménagement impliquent des droits et des responsabilités pour chacun [...] »

Convention européenne des paysages, 2006



Manifestation à Boussières : dimanche 22 mai 2016

Dans le cadre de la charte, la commune organise, avec le soutien de la CAGB, un événement autour de deux sentiers, celui des Richets (3 km) et celui du Ruisseau (9 km). L'objectif de la journée est d'inaugurer ces parcours récemment balisés avec les habitants tout en partageant un moment convivial sur le thème de l'environnement.

Des animations viendront ponctuer ce dimanche telles des lectures paysagères, des initiations ou encore des expositions... sous réserve, bien sûr, que le beau temps soit de la partie! Vous serez informés du déroulement de la journée de manière plus détaillée dans un prochain Petit Loup. Mais d'ores et déjà, réservez cette date sur vos calendriers !

À l'école...

Sportives ou culturelles, des activités ont ponctué et vont rythmer la vie des écoles de Boussières.

- Alors que certains élèves (CM1/CM2) participaient à une **sortie USEP «course longue» le 12 octobre** durant laquelle ils ont réalisé des performances au-delà de leurs attentes, d'autres (CP/CE1 et CE2/CM1) ont pu admirer **l'exposition sur «les jardins des explorateurs» le 5 octobre à la Saline d'Arc-et-Senans** et participer à des ateliers créatifs.
- Les élèves de PS/MS et GS/CP ont, de leur côté, rendu visite à l'association «De la fleur au fruit» où ils ont pu **déguster et fabriquer du jus de pommes**. Très fiers, les enfants ont ainsi rapporté chez eux une bouteille personnalisée. Un grand merci à l'association pour la qualité de son accueil !
- D'autres sorties culturelles ou sportives sont prévues durant cette année pour toutes les classes, permettant aux enfants de partir à la **découverte du théâtre, du cinéma ou du rugby!**

Nous remercions chaleureusement l'APE (association des parents d'élèves) et les parents qui nous permettent de financer ces sorties.



- Début novembre, **les futurs élèves de 6^e ont pu rencontrer les gendarmes de la B.D.P.J.** (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile) et leur poser toutes les questions concernant les difficultés auxquelles ils pourraient être confrontés dans leur vie de futurs collégiens. Les enfants ont ainsi abordé certains thèmes comme le racket, le harcèlement, les dangers liés à l'Internet... et la meilleure façon d'y faire face. Très intéressés, ils ont pu dialoguer avec les intervenants et obtenir des réponses à leurs questionnements.

- Par ailleurs, en écho à la tragique actualité de ce mois de novembre, des débats en classe ont permis aux enfants d'exprimer leurs inquiétudes sur **les actes terroristes dans notre pays**. La notion de laïcité, abordée en classe, a pu prendre toute sa résonance en réaffirmant les valeurs de tolérance et de respect des autres tant bafouées lors de ces attentats. Une minute de silence rendant hommage aux victimes a été observée.

Frédéric ZERJAL, directeur de l'école communale

Vive l'école!



Classe CE2-CM1
M^{me} Christelle QUENEC'H DU

Classe CM1-CM2
M. Frédéric ZERJAL





Classe GS-CP
M^{me} Elena VIGNOLA



Classe GS-CP
M^{me} Agathe VALLADONT



Classe CP-CE1
M^{me} Isabelle IUNG

Les sapeurs-pompiers volontaires

Activité 2015 du Centre de Secours de Boussières

Nombre d'interventions au 03/12/2015 : 227

Répartition des interventions par nature :

- 79,30 % de secours à personnes
- 16,74 % d'incendie
- 3,96 % d'opérations diverses

Répartition des interventions par commune :

Notre secteur de défense en premier appel est constitué de 9 communes, ce qui représente une population de 7 400 habitants. Les nouvelles constructions prévues sur ces communes en 2016-2017 porteront ce nombre à 8 000 habitants.

En deuxième appel, le centre de Boussières est sollicité sur les secteurs de Saint-Vit, Quingey et Besançon Ouest avec plusieurs renforts au cours de l'année 2015 notamment sur les communes de Lavans-Quingey, Myon, Quingey, Roset-Fluans.

Au 3 décembre 2015, le centre de Boussières a été sollicité 227 fois contre 216 fois en 2014. Par rapport à 2014 il y a eu plus de départs pour des secours à personnes (+ 18), des départs incendie (+ 18) et opérations diverses (- 2). Ces interventions représentent une intervention tous les 1,5 jours soit une hausse de l'activité opérationnelle de + 6 % par rapport à 2014.

Cette progression s'explique par une augmentation des interventions à domicile, altercations avec blessure, détresse à domicile, ouverture de porte suite à des personnes ne répondant pas aux appels et accidents domestiques, AVC, infarctus, fractures...

Les interventions marquantes en 2015 :

- important feu de maison à Boussières
- renfort sur plusieurs feux dont un feu de ferme à Lavans-Quingey
- renfort pour feu d'habitation à Myon
- feu d'un appartement dans un immeuble à Thoraise.

Promotion



Le caporal-chef Steven Bockny a été nommé sergent.



Les sapeurs Lionel Épenoy et Joris Aubry ont été nommés caporaux.



Les sapeurs Julien Ranalli, Charles Guyotte et Corentin Marguet ont été nommés 1^{re} Classe.

Formation 2015

Lionel Épenoy a réussi sa formation de caporal.

Joris Aubry a débuté sa formation de caporal.

Robert Ranalli, recruté en 2015, a réussi sa formation initiale et est opérationnel.

Steven Bockny a débuté sa formation de sergent. Il a obtenu le permis poids lourd et celui de conducteur incendie.

Nouvelles recrues

Cyril Sevy de Vorges-les-Pins, prochainement habitant de Boussières.

Mutation

Gaëtan Garnier a demandé sa mutation au CS d'Ornans pour raison professionnelle.

Médaille



Le caporal-chef Daniel Valladont a reçu la médaille d'honneur échelon argent pour 20 années de service.



Recrutement toujours en cours...

Le centre de Boussières recherche toujours des sapeurs pompiers volontaires. N'attendez pas pour réaliser une expérience chez les sapeurs-pompiers! Pour tout renseignement, merci de contacter M. Bernard Bonnot, chef de centre du CPI Boussières (03 81 56 60 14) ou la mairie de Boussières (03 81 56 54 90).

Le centre est composé à ce jour d'un effectif de **21 sapeurs-pompiers**. Au nom de l'ensemble des sapeurs-pompiers de Boussières, je vous souhaite à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2016.

Lettres de remerciement

▼ Incendie de Myon

Lieutenant,

Suite au sinistre de monsieur et madame Martin à Myon, je tenais à vous remercier vivement pour la rapidité et la qualité de votre intervention et vous féliciter pour l'organisation, la coordination et la gestion de vos équipes tout au long de la journée et de la nuit.

Un grand remerciement à tous vos sapeurs qui ont sans doute évité l'incendie de tout un quartier.

Très sincèrement.

Le Maire
Jean Laporte

Ainsi nous recevons chaque année des témoignages qui font toujours plaisir et qui nous encouragent à être encore plus efficaces, plus performants.

Exception toutefois pour un résident de Boussières qui a adressé un courrier au directeur départemental d'incendie et de secours du Doubs, non pour contester l'intervention mais pour avoir été dérangé à son domicile à 13 h 30 afin de lui signaler que le feu qu'il avait lui-même allumé et laissé sans surveillance (les deux sont interdits!) se propageait aux propriétés voisines. Il a bien entendu été débouté par le SDIS du Doubs.

Les sapeurs-pompiers du centre ont également été très touchés par la démarche de la famille Canal qui, à la fin d'une de nos manœuvres mensuelles, est venue remercier et témoigner de sa reconnaissance à l'ensemble des pompiers qui sont intervenus en début d'année sur le feu de leur habitation. Merci!

Lieutenant Bernard BONNOT,
Chef de Centre du CPI de Boussières

▼ Incendie de Thoraise

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous nous permettons de vous envoyer ce courrier pour transmission à la caserne des pompiers de BOUSSIÈRES, n'ayant pas trouvé d'adresse postale.

En effet, nous voulions ainsi qu'au nom de la propriétaire Mme Annie CRELEROT, remercier l'équipe des sapeurs-pompiers de Boussières pour leur intervention dans le cadre du sinistre incendie qui a touché un studio situé au 1 route de Besançon à Thoraise le 14 juin dernier en fin de journée.

Grâce à leur efficacité et à leur rapidité, le sinistre n'a affecté que le studio et n'a pas atteint d'autres logements de l'immeuble.

Nous profitons de la présente pour remercier également l'équipe de Besançon qui est intervenue en renfort.

Vous remerciant par avance de bien vouloir faire parvenir ce courrier aux personnes concernées, nous vous prions de croire Chère Madame, Cher Monsieur, en notre sincère considération.

Le Service Gérance
J.LAMBERT



L'accueil de loisirs des Francas de Boussières

Toute l'équipe des Francas de Boussières accueille les enfants durant la période scolaire et met tout en œuvre afin de leur procurer le plaisir du jeu, de la création et du vivre ensemble, d'éveiller leur curiosité et leur imagination, de favoriser leur autonomie tout en leur apportant des valeurs éducatives telles le respect de l'environnement, le respect de l'autre...

Cette année, l'accent est mis sur le respect de la nature, à travers la fabrication d'objets à partir de matériaux de récupération comme bocaux et bouteilles en verre, bouteilles en plastique, pots de yaourt, divers objets en carton...

Ces différents ateliers de création ont lieu durant les T.A.P. (Temps d'Activités Péri-éducatives) et nous permettent, en cette saison, de **fabriquer de petits objets exposés et vendus au marché de Noël du vendredi 11 décembre au profit de l'Association des Parents d'Elèves**. C'est à cette occasion que vous avez pu admirer les créations des enfants.

En effet, Blandine et Adeline ont permis aux petits de se préparer à Noël avec des **créations adaptées à leur âge**, Florine a mis à contribution le savoir-faire des plus grands afin de créer des décorations originales, Maritza les a initiés à **la couture et à la peinture sur verre** avec l'aide de Sandryne.

Nous proposons également d'autres activités comme **l'atelier musical**, mené par Anastasia (intervenante du CAEM) qui permet aux petits comme aux grands de s'intéresser à la musique, **l'atelier « découverte de la nature et de l'environnement »** animé par Franck (intervenant de l'association T.R.I. de Quingey) ainsi que **les ateliers cuisine** proposés par Florine pour les élèves de primaire et par Blandine et Christiane pour les plus jeunes.

Toutes ces animations ont lieu **les mardis et vendredis de 15 h 30 à 17 h**.

Lors des accueils du matin, du midi et du soir, les enfants ont la possibilité de pratiquer des activités de jeux divers, de bricolage, de lecture, de coloriage...

Tous les animateurs et animatrices des Francas de Boussières vous souhaitent une bonne année.

*Sandryne MARTINEZ-LAZZAROTTO,
Directrice des Francas de Boussières*





Cérémonie du 11 novembre

Nombreuses étaient les personnes présentes en ce 11 novembre pour saluer la mémoire des victimes des conflits de la Première guerre mondiale mais aussi de tous les conflits actuels.

Comme souvent maintenant, la communauté boussiéroise dans son ensemble était présente et c'est heureux; anciens combattants, musiciens, pompiers, enfants de l'école et leurs parents, ainsi que nombre de villageois se sont réunis pour partager d'abord un moment de recueillement devant le monument aux morts, puis ensuite un moment de convivialité à la Maison des Loups.

Cérémonie du 4 septembre 2015

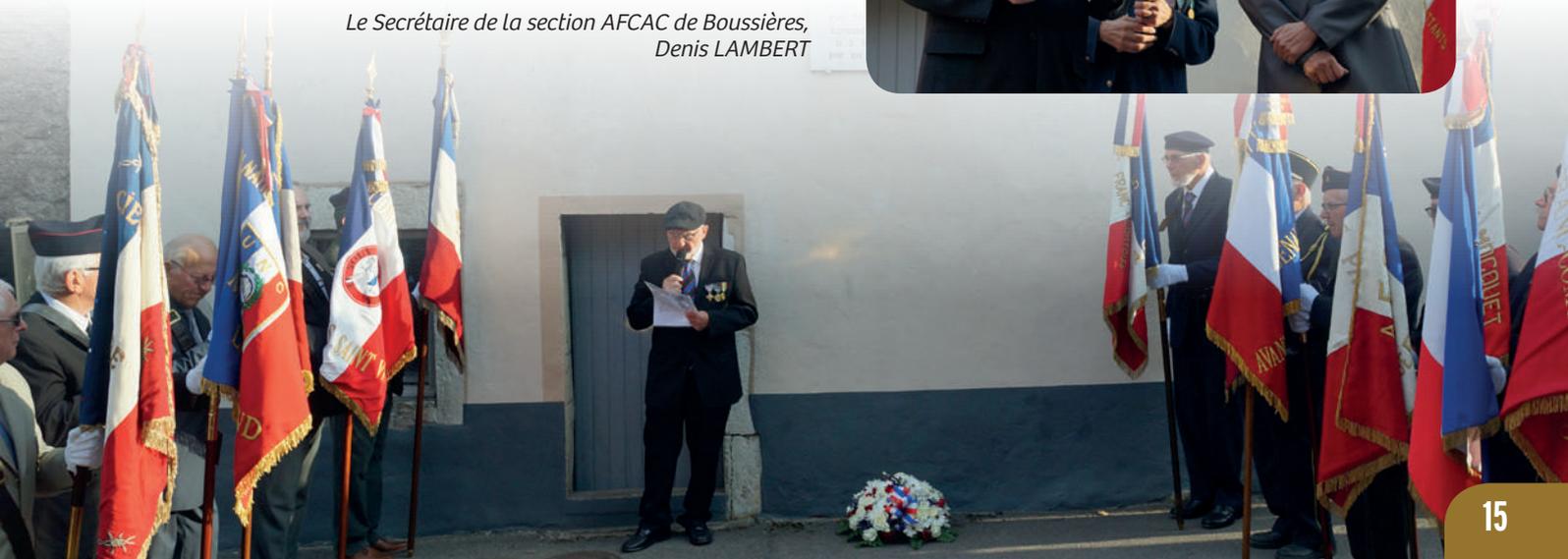
Comme tous les ans à la même date, la commune de Bousnières a honoré la mémoire des deux résistants, le lieutenant Paul Rognon et le soldat Raymond Eglin, exécutés par les Allemands le 5 septembre 1944.

La cérémonie s'est déroulée traditionnellement par le rappel des circonstances de la tragédie relatées par M. Gauchet, président de l'association des Anciens combattants de Bousnières, puis par un dépôt de gerbe au pied de la plaque commémorative apposée à l'endroit même où furent abattus les deux jeunes gens.

Le président départemental de l'AFCAC, M. Chevillard, et M. Astric, maire de Bousnières, ont ensuite pris la parole pour insister sur **le devoir de mémoire et la nécessité de perpétuer le souvenir de ces faits dans un monde où la violence et l'égoïsme peuvent sembler prévaloir.**

Cette année, outre la présence d'une nombreuse assistance, la cérémonie a été rehaussée par la présence de dix-huit porte-drapeaux et par l'interprétation *a cappella* du « Chant des Partisans » par le Major Serge Bouillaud.

*Le Secrétaire de la section AFCAC de Bousnières,
Denis LAMBERT*



Changement à la tête du salon de coiffure!

Après de nombreuses années passées à Boussières, Marie-Claire Daual a transmis ciseaux, pinces et peignes à Anne-Laure Simplot.

Après quelques travaux de rénovation, Noémie, coiffeuse diplômée, Énola, apprentie en CAP coiffure et Anne-Laure sont heureuses de vous accueillir dans une ambiance chaleureuse et agréable afin de vous satisfaire et répondre à vos attentes.

Le salon est ouvert:

- > du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
- > le samedi de 8 h à 16 h.

Salon Idéal Coiffure - Anne-Laure
8 route de Besançon à Boussières
03 81 56 60 96



▲ Anne-Laure, Noémie et Énola.

Les délicates saveurs des pizzas...

Vous êtes sans doute nombreux à avoir repéré le beau camion noir stationné sur le parking de La Maison des Loups le lundi soir à Boussières...

Tomi avait une douzaine d'années lorsque son père s'adonnait aux plaisirs de la cuisine au four à bois dans sa maison de campagne... De là, peut-être, lui est venu le goût des bonnes choses, des bons produits.

S'entourant de professionnels avertis, il décide de s'acheter un camion équipé de matériel professionnel de restauration et en cette fin d'année 2015, crée son entreprise: ce sera « Tomi pizzas ». **Il fait sa pâte maison avec sa propre recette, fait le choix de travailler des produits frais**, recherchant ainsi le souvenir des saveurs d'antan tout en y ajoutant sa touche personnelle.

Boussiérois depuis 2009, Tomi vous accueille **tous les lundis soirs sur le parking devant La Maison des Loups** afin de vous régaler et vous faire découvrir ses bonnes pizzas mais aussi d'autres recettes italiennes.



Laissez-vous tenter par l'envie de goûter et contactez Tomi au 07 83 76 16 65.

Un héliculteur parmi nous : les Choupin'escargots

faut pas
se presser!



Et si on mangeait des escargots à Boussières ?

Voici le projet d'Olivier Dard et de sa compagne Véronique: élever des escargots, les ramasser puis les transformer et enfin les vendre... Et ça marche! En effet, Olivier et Véronique rêvaient de promouvoir la production locale: c'est aujourd'hui chose faite.

Le projet des «Choupin'escargots» s'est concrétisé suite à une belle rencontre avec un héliculteur qui avait besoin d'un coup de main. En quelques mois, avec courage et énergie, ils ont créé un circuit court pour vous faire découvrir leurs recettes d'escargots.

Olivier élève des escargots à «la belle étoile» mais il les ramasse également, aux alentours de la fin du mois de septembre, pour ensuite effectuer la transformation dans un laboratoire loué au CFPPA de Besançon.

Pour valoriser leurs produits et écouler leur première production, ils ont participé au marché des saveurs de Voujeaucourt, qui a été un vrai succès, et également au célèbre marché de Noël de Montbéliard!

Un petit magasin a également vu le jour à Boussières, il sera ouvert en vente directe tous les jeudis de 16 h à 19 h, 20 route de Quingey.

Sur 100 escargots consommés en France, seuls 2 sont élevés et produits en France! Alors n'hésitons pas à passer commande aux «Choupin'escargots» et à encourager ainsi la production boussiéroise!

Vous pouvez les joindre au 06 67 35 18 93 / 03 81 51 18 16
ou suivre leur actualité sur Facebook au nom de «choupin'escargots».



Du côté de la fleur au fruit..

L'année 2015 a une fois encore été importante pour notre association qui continue à être en plein développement avec toujours de nouveaux projets.

La structuration du verger pédagogique de Boussières se poursuit avec la plantation d'une haie fruitière de 15 arbres faite des espèces suivantes: choupette, topaz, sunrise, belchard, et celle d'arbres en espaliers: ariane, melrose, royal gala, granny smith, ainsi que de pruniers, mirabelliers et pêchers. Ces plantations permettront d'initier à la taille et à l'entretien de ce type de plantation tous ceux qui seront intéressés.

La campagne de broyage, pressage des pommes et pasteurisation du jus a été un bon cru avec 64 tonnes de pommes reçues dans notre atelier, permettant la fabrication de 36 000 litres de jus. Les bénévoles ont encore été très présents, les heures passées à l'atelier ainsi que le ramassage des pommes dans nos vergers pouvant être estimées à **1 850 heures**.

Nous avons accueilli plusieurs classes d'enfants dont deux de Boussières, toujours très intéressées par le fonctionnement de l'atelier et heureux de déguster le jus fraîchement sorti du pressoir avec un bon morceau de brioche, chacun repartant avec sa bouteille de jus.

Nous avons agrandi **les locaux de l'atelier de pasteurisation** en lui adjoignant un abri de jardin permettant de ranger tout notre matériel et ainsi de libérer une cellule de l'atelier. Ce nouvel espace permet d'exposer l'alambic communal et d'installer **un nouvel alambic à passe directe** d'une contenance de 30 L, à chauffage électrique, avec colonne de rectification et catalyseur. Cet appareil de dernière technologie nous permettra en particulier de réaliser les distillations par macération qui prennent de plus en plus d'importance surtout avec la possibilité qui nous est à présent donnée de distiller toute l'année. Commandé en août 2015 il sera livrable en mars 2016. Il a été financé à 50 % sur nos fonds propres et à 50 % par un prêt sur 5 ans, son coût étant d'environ 20 000 €.

Nous avons enfin fait **l'acquisition d'un verger à La Piroulette** venant compléter le terrain qui nous est loué par la commune de Torpes, ces 2 terrains étant mitoyens. Nous envisageons dans l'année 2016 la plantation de haies fruitières. Cet achat, comme la construction de l'abri, a été totalement financé par l'association.

Nous rappelons que **toute l'année, le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois de 10 h à 12 h, l'atelier de pasteurisation est ouvert pour la vente de jus de pommes en litre ou en bib-bag de 3 L**; cet emballage, permettant une fois ouvert une conservation plus longue que la bouteille en verre, a été très demandé lors de la précédente campagne.



Le Président, Gérard RETROUVEY

L'APE

Des actions pour l'école !

L'Association des Parents d'Elèves est présente tout au long de l'année pour organiser diverses actions au profit de l'école, permettant ainsi de contribuer au financement des sorties scolaires.

Vous avez déjà pu nous retrouver lors de notre **vente de fleurs du 25 octobre**, de notre **bourse aux jouets** fin novembre ou encore de notre **petit marché de Noël** en Décembre. Vous avez peut-être même acheté votre sapin par notre intermédiaire... Merci de votre confiance et de votre contribution qui est précieuse pour les enfants du village! Merci également aux parents bénévoles dont l'aide est indispensable à la réussite des actions!

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 5 mars pour le Carnaval des enfants**, le **dimanche 15 mai pour la vente de fleurs de printemps et replants potagers**, et réservez le week-end des **24 et 25 juin pour la fête de l'école!**

Emilie JULIEN, présidente

Association US Doubs et Loue

Le club de football de l'US Doubs et Loue représente 7 villages (Torpes, Boussières, Vorges, Busy, Larnod, Charnay, Chenecey-Buillon) et affiche un nombre de licenciés en forte hausse (+32 par rapport à la saison passée).

La saison vient de débuter, **le club compte déjà actuellement 118 joueurs** (+10 par rapport à la saison précédente) dont 16 féminines, répartis en plusieurs catégories :

- > Séniors Masculin : 19 licenciés (entraînement le mercredi à 20 h à Chenecey ou Boussières)
- > Séniors Féminin : 14 licenciées (entraînement le jeudi à 20 h à Boussières)
- > U 14-15 ans : 16 licenciés (entraînement le lundi à 18 h et mercredi à Chenecey à 16 h 30)
- > U 13-12 ans : 12 licenciés (entraînement le mercredi à Chenecey à 16 h 30)
- > U 11-10 ans : 21 licenciés (entraînement le mercredi à 18 h)
- > U 9-8 ans : 13 licenciés (entraînement le samedi matin à 10 h 30 à Larnod)
- > U 7-6 ans : 23 licenciés (entraînement le samedi matin à 10 h 30 à Larnod)

Le club vit essentiellement grâce à ses 16 dirigeants dont 2 dirigeantes et aussi grâce à ses bénévoles et aux parents qui nous rendent service chaque week-end.

Si votre enfant souhaite nous rejoindre et jouer la saison prochaine, n'hésitez pas à me contacter (coordonnées ci-contre).

Au cours de cette année 2016, notre seule manifestation sera **le loto géant qui aura lieu le 6 février 2016 à Torpes** avec de gros lots comme un voyage aux Baléares, un frigo Américain, une partie à 1200 € de bons d'achats et de très nombreux autres lots.

Pour cette nouvelle saison, **une équipe féminine a vu le jour**. Dans un premier temps, elles s'entraînent chaque jeudi au stade de Boussières, elles sont toutes débutantes, et une partie sont mamans, donc si cela vous intéresse, n'hésitez pas à me contacter ou venir le jeudi soir au stade en tenue.

La nouvelle saison semble partir de la plus belle des manières, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Sportivement,

Le Président du club, Thibaut VALLADONT

Contact :

doubsetloueus.foot@gmail.com
Thibaut VALLADONT : 06 82 51 03 07

Bureau :
Président : Thibaut VALLADONT
Vice-président : Philippe SIMONIN
Trésorier : Bertrand GAILLARD
Secrétaire : Xavier BLANCHOT



Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Boussières et environs

La transfusion sanguine est indispensable et vitale dans le traitement de nombreuses pathologies, telles que les leucémies, l'hémophilie, les maladies infectieuses...

La transfusion est également essentielle pour les hémorragies importantes lors d'un accident, d'une opération chirurgicale ou d'un accouchement. Or, aucun produit n'est encore aujourd'hui capable de se substituer complètement au sang humain. **Le don de sang constitue donc la seule alternative possible. Il est irremplaçable et indispensable pour sauver des vies.**

Faire don de son sang représente un acte généreux, solidaire et responsable, permettant de venir en aide, chaque année, à plus d'un million de personnes. **Chacun d'entre nous peut, un jour, avoir besoin de bénéficier**

d'une transfusion. Il est donc primordial de pouvoir continuer à collecter du sang sans discontinuer.

Venez nous rejoindre aux collectes 2016 les :

- > **Mardi 16 février**
- > **Mardi 26 avril**
- > **Mardi 12 juillet**
- > **Mardi 13 septembre**
- > **Mardi 6 décembre**

et à l'Assemblée Générale le vendredi 29 janvier 2016 à 20 h 30, salle du conseil municipal de Boussières.

Pour tout renseignement appeler l'Établissement Français du Sang au 03 81 61 56 15.

Les pongistes de l'US Torpes-Boussières



Si à une certaine époque, les pongistes, jeunes et adultes, venaient en majorité de nos deux villages, il n'en n'est plus tout à fait de même maintenant. L'offre dans de multiples disciplines s'est diversifiée un peu partout et les jeunes se partagent de multiples activités.

Nos jeunes nous viennent de Saint-Vit, Vorges, Busy, Grandfontaine, Routelle, mais heureusement aussi de Torpes et de Boussières.

Paul Jeannot, le fils de notre présidente, Sandrine, fait maintenant figure d'ancien. Mordu comme pas deux, ses progrès sont énormes et il fera bientôt partie des meilleurs du club. Geoffrey Baudot et Garion Tanguy sont fidèles aux entraînements et en gros progrès.

Cette année un jeune boussiérois prometteur est venu se joindre à eux, Hugo Priest qui, tant il est sérieux, devrait à son tour progresser rapidement.

Le vendredi soir, la salle polyvalente de Torpes affiche complet avec **douze tables occupées par les jeunes!** Rien n'empêche ceux qui voudraient se faire une idée de ce qu'est l'apprentissage du tennis de table, de venir regarder. La porte leur est ouverte.

Daniel MAIREY, Communication USTB



▲ Garion



▲ Geoffrey



▲ Paul et Hugo

Entre Souris et T'chat



“

Entre Souris et T'chat a 10 ans
Ça paraît bizarre mais
Si tu m'crois pas hé
T'ar ta gueule à la récré
Entre Souris et T'chat a 10 ans

”

L'association « Entre Souris et T'chat » propose le mercredi et le jeudi des **cours d'informatique pour débutants et confirmés.**

Le mercredi à partir de 15 h 15, Les enfants sont les bienvenus pour se mesurer les uns aux autres dans des **parties de jeux vidéo** endiablées.

Dès la rentrée de janvier, **de nouveaux jeux et des compétitions seront organisés** (courses automobiles, tournois FPS, jeux Wii divers).

Pour fêter son dixième anniversaire, **l'association relance les cours du vendredi soir**, chaque 1^{er} vendredi du mois, sur une thématique différente chaque mois.

Pour nous joindre, un numéro :

06 32 88 02 53

et une adresse mail :

entresourisetchat@gmail.com

Jean-Louis TANGUY, secrétaire



L'amicale des sapeurs-pompiers de Boussières

Comme chaque année c'est avec plaisir que nous vous avons proposé notre calendrier pour 2016. **Je tiens en tant que président de notre amicale, ainsi que tous les sapeurs pompiers du centre de Boussières, à vous remercier de votre chaleureux accueil.**

Les habitants de Boussières, Thoraise, Vorges-les-Pins et cette année la population de Busy nous ont prouvé une fois de plus leur générosité et leur attachement au corps des sapeurs-pompiers de Boussières lors de notre passage.

Une grande partie de notre collecte servira à financer les cotisations annuelles obligatoires à l'Union Départementale pour chaque sapeur en exercice dans notre centre, l'assurance responsabilité civile association.

Notre amicale effectue aussi des dons pour d'autres manifestations (œuvre des Pupilles de France, Téléthon etc.), fête les événements internes (naissance, mariage, décès, arbre de Noël des enfants).

Je voudrais remercier tous les annonceurs ayant permis la réalisation de notre calendrier.

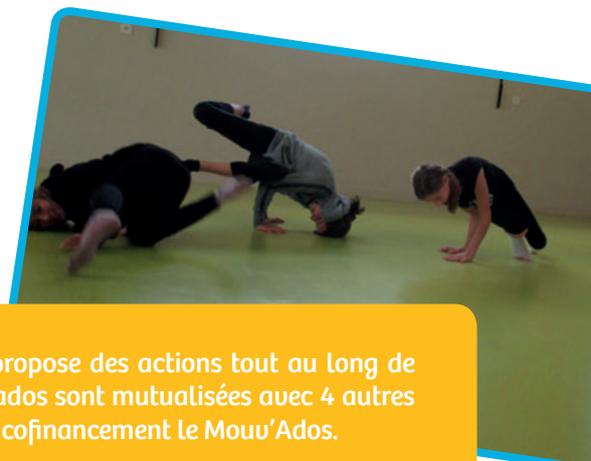
L'ensemble des sapeurs-pompiers et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année 2016.

Le Président, Daniel VALLADONT

les francas
L'éducation en mouvement !

MOUV

ADOS



La commune de Boussières en partenariat avec les Francas du Doubs propose des actions tout au long de l'année pour les jeunes de la commune âgés de 11 à 17 ans. Ces actions ados sont mutualisées avec 4 autres communes (Chemaudin, Montferrand-le-Château, Thoraise et Torpes) qui cofinancement le Mouu'Ados.

Le Mouu'Ados sous l'égide de Florian Antonio programme des activités variées, des sorties ou des séjours lors des différentes vacances. Les programmes sont envoyés par mail ou par courrier aux familles de la commune.

En dehors de ces vacances, le Mouu'Ados propose des actions les mercredis, en soirée et quelques samedis. Le planning de ces actions est disponible auprès du responsable ou sur le site internet www.mouvados.fr.

Le Mouu'Ados est acteur au sein de la vie communale en faisant participer les jeunes à des manifestations comme cela a été le cas avec le Festi'Chariotes 2015.

Le Mouu'Ados essaie au mieux d'investir les jeunes dans la vie des villages.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à me contacter :

Florian Antonio
Directeur Francas Mouu'Ados
florianantonio.lesfrancas@hotmail.fr
06 70 91 62 17



Badminton... Défi réussi pour le Téléthon!

Il y a des traditions qui perdurent dans nos communes. Le rendez-vous annuel organisé par le Comité des fêtes en faveur du Téléthon est dorénavant inscrit comme un événement incontournable de la vie de l'association. La journée organisée en 2015, pour sa 29^e édition est une réussite avec la récolte de 2 320 €.

Nous tenons tout d'abord à remercier le Maire de Torpes de nous avoir accueillis dans le gymnase pour le lancement de cette 29^e édition du Téléthon.

Une petite parenthèse avec un rappel de quelques chiffres:

Le saviez-vous ?

- > Il existe 6 000 à 8 000 maladies génétiques rares
- > 3 millions de personnes concernées en France, 30 millions en Europe
- > 1 personne sur 20 est concernée par une maladie rare
- > 50 % des malades ont moins de 19 ans

Donc, cette année, nouveauté... nous avons voulu lancer un défi, que vous avez largement relevé!

En effet avec le club de badminton de Torpes, Bad in Torpes, nous avons mis en place ce projet sportif: **Les 24 h de Badminton**. Diverses rencontres et activités vous ont été proposées sur les 3 courts de la salle, dans le but de découvrir le badminton en toute convivialité et de collecter des fonds au profit de l'AFM. Des professionnels nous ont fait des exhibitions vendredi et samedi. **48 joueurs licenciés ont tourné toute la nuit**. Dès 9 h le samedi, les moins de 15 ans ont pris le relais suivis de près, à partir de 14 h, de leurs aînés.

Merci tout particulier à vous, joueuses et joueurs de la nuit du «Badminthon», qui, par une belle nuit de décembre ont, des heures durant, frappé un volant avec enthousiasme! Après ces heures de galopades, le temps d'un court bilan, de quelques remerciements et d'une sollicitation est venu.

Nous tenons d'abord à vous remercier d'être venu(e)s accompagné(e)s de toute cette bonne humeur, pour s'essayer à une nuit complète passée à jouer et alimenter la cagnotte de l'AFM. Puisqu'on parle chiffon et surtout bas de laine en l'occurrence, sachez que **vous avez permis de collecter pas moins de 2 320 euros d'inscriptions, de dons, de consommations** (et certains ont bien consommé; d'autres parleraient même de dopage déguisé pour aller au bout de la nuit ...) ou d'achats divers, le tout estampillé Téléthon! C'est au-delà de ce que nous avons imaginé...

Nous avons vu avec un vrai plaisir, des habitués et des revenants, mais aussi des nouveaux et d'autres joueurs de badminton, **tous armés d'une envie, d'un sourire et d'une ardeur presque intacts au petit matin. Certains sont même revenus pour rejouer encore et encore...** Et pour cela, Victor, roi des démonstrations, encore merci.

Un coup de chapeau tout particulier à Mathieu Decroix, Président du club de Badminton de Torpes et à toute son équipe pour leur investissement sans faille. Ils étaient en effet les principaux organisateurs de ces 24 h; nous, Comité, avons géré la logistique, notre point fort d'ailleurs.

Une petite synthèse des participants aux 3 activités :

- **Rencontre des jeunes de moins de 15 ans**: 7 équipes de 6 joueuses et joueurs, avec une répartition filles/garçons équivalente. Agés de 7 à 14 ans, avec une écrasante majorité de participants en provenance des 5 villages.
- **Rencontre des plus de 15 ans**: 8 équipes de 6 joueuses et joueurs, 60% hommes, 40% femmes dont 7 équipes à très forte majorité de participants originaires des 5 villages et 1 équipe de Grandfontaine/Montferrand.
- **Tournoi de nuit**: 24 paires, entre 15 et 52 ans venues des clubs de Torpes, du BadinTown (Besançon), du Volant Bisontin, de Quingey, Pouilley-Les-Vignes, Lantenne Vertière, Fraisans, Rioz et Miserey.



AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR



Le comité des fêtes de l'an 2000

organisent

les 24 h du bad'

et Bad in Torpes

Merci également à toutes les personnes qui ont contribué à préparer cette manifestation, bénévoles, donateurs anonymes, sponsors. Nous tenons aussi à remercier le Conseil Municipal des Jeunes de Boussières qui s'est investi totalement dans ce projet en proposant petits objets et gâteaux « maison ». Félicitations à ces jeunes qui participent activement à la vie de nos villages dans un esprit de citoyenneté et de convivialité.

Le Téléthon demeure un grand événement, et cette année, nous avons ressenti un élan de solidarité tout particulier. Et comme nous avons bien aimé ces moments en votre compagnie, nous aurons sans doute envie de recommencer l'expérience. Alors sans hésitation, nous vous mettrons à contribution, certainement l'année prochaine. Le rendez-vous est pris.



Assemblée Générale

La prochaine Assemblée Générale de notre association a eu lieu à **Busy le jeudi 21 janvier 2016 à 20h** afin d'établir le planning de 2016.

Une nouvelle année c'est de nouvelles aventures, de nouveaux espoirs, de nouvelles rencontres, de nouveaux centres d'intérêt, et pour certains une nouvelle vie. Bonne année à vous tous, à bientôt.

Le Bureau du Comité des fêtes

Soul Gospel Voices

En ce samedi 21 novembre, malgré le froid et la tristesse des jours précédents, l'église était trop petite pour accueillir les nombreuses personnes venues partager un moment unique à l'écoute des Soul Gospel Voices.

Association de **3 chorales différentes**, United Gospel de Besançon, Crescendo de Maïche et Soul Gospel Voices de Nouillars, cet ensemble vocal dirigé par Jacques Chopard est composé d'**une centaine de choristes!**

Leur répertoire varié alterne rythmes soutenus ou mélodies plus douces, le tout avec un dynamisme contagieux.

Enthousiasme, chaleur, partage... ces trois termes qualifient à merveille l'atmosphère de ce concert.

Pendant deux heures, le public a marqué le rythme en frappant des mains, tapant des pieds, voire en chantant.

L'émotion fut intense lorsque, **associées aux 100 choristes, les 200 personnes présentes se sont levées et ont chanté, main dans la main, *We will stand en hommage aux victimes des attentats de Paris***, puis plus tard *Alléluia* de Léonard Cohen.

Le succès de cette prestation est dû à l'alchimie entre choristes talentueux et public chaleureux.

Que tous soient ici remerciés.



2015, année placée sous le signe de la bonne humeur et de la fête

COMITÉ
DES FÊTES
DE L'AN **2000**
ABBANS-DESSUS, BOUSSIÈRES, BUSY, TORPES ET YORGES

Festi'Chariotes

Malgré une chaleur caniculaire, **dimanche 30 août** dernier, à Boussières, s'est déroulée une journée pleine de rebondissements et de cascades, non volontaires! Nous remercions tous les participants de cette manifestation. Ce Festi'Chariotes fut un moment festif où chacun a pu mettre son talent de conception à contribution. Ravissement des yeux pour les petits et les grands. Merci à Florian Antonio, animateur jeunes de Mouu'Ados et à tous les jeunes qui se sont occupé de l'animation (concert, orchestre, jeux, prestidigitateur...), sans oublier la batterie fanfare de Besançon.

Combat de sumos gonflables!



Tir couché handisport



Yihaa!



Les bénévoles s'occupent du bœuf à la broche... Vous prendrez bien un petit casse-croûte?



Il est trop fort mon frère!

La fanfare, toujours présente!



Brainstorm...

festi Chariotes

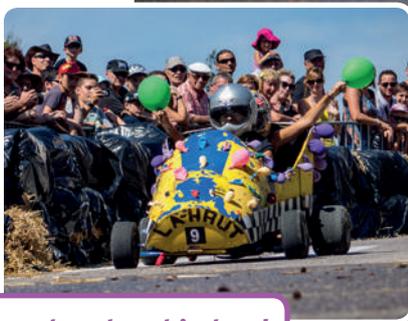


Les vainqueurs!





I believe I can fly...



Scoby-dou-bi-dou!



© P. Guyon

État civil

Naissances



Cléa GLANCLAUDE le 25 juillet 2015
 Nina CRETIN le 4 août 2015
 Julia LARCHÉ le 26 août 2015
 Pablo CABEZAS-HERNANDEZ
 le 18 septembre 2015
 Lilian ÉTIENNE
 le 25 septembre 2015
 Miley KUNTZ le 27 septembre 2015
 Adam FARGETTE le 29 septembre 2015
 Léana TRONCOSO RAIEN
 le 3 novembre 2015
 Timéo HOLVEQUE le 19 décembre 2015

Mariages



M^{me} Florence NUNINGER et M. Marc PARIZOT,
 le 18 juillet 2015
 M^{me} Isabelle PERRENOUD et M. Jérôme COMTE,
 le 18 juillet 2015
 M^{me} Elodie MOREAU et M. Nicolas FOURNÉS,
 le 12 septembre 2015
 M^{me} Julie BREH et M. Romuald GIORDANO,
 le 3 octobre 2015

Décès

Monique TRÉAND née WELSCHINGER, 83 ans
 le 31 août 2015
 Éric QUENET, 54 ans, le 8 septembre 2015
 Françoise COURTET née GRY, 95 ans
 le 18 octobre 2015
 Hervé VAVASSEUR, 60 ans, le 18 octobre 2015
 Yvonne MONGENET née STOECKLIN, 100 ans
 le 19 octobre 2015
 Michel SIMONET, 66 ans, le 18 novembre 2015

Calendrier de collecte des déchets ménagers

jour de collecte: VENDREDI

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
V 1	férié	L 1		M 1		V 1		D 1	férié	M 1	
S 2		M 2		M 2		S 2	13	L 2		J 2	
D 3		M 3		J 3		D 3		M 3		V 3	
L 4		J 4		V 4		L 4		M 4		S 4	22
M 5		V 5		S 5	9	M 5		J 5	férié	D 5	
M 6		S 6	5	D 6		M 6		V 6		L 6	
J 7		D 7		L 7		J 7		S 7	18	M 7	
V 8		L 8		M 8		V 8		D 8	férié	M 8	
S 9	1	M 9		M 9		S 9	14	L 9		J 9	
D 10		M 10		J 10		D 10		M 10		V 10	
L 11		J 11		V 11		L 11		M 11		S 11	23
M 12		V 12		S 12	10	M 12		J 12		D 12	
M 13		S 13	6	D 13		M 13		V 13		L 13	
J 14		D 14		L 14		J 14		S 14	19	M 14	
V 15		L 15		M 15		V 15		D 15		M 15	
S 16	2	M 16		M 16		S 16	15	L 16	férié	J 16	
D 17		M 17		J 17		D 17		M 17		V 17	
L 18		J 18		V 18		L 18		M 18		S 18	24
M 19		V 19		S 19	11	M 19		J 19		D 19	
M 20		S 20	7	D 20		M 20		V 20		L 20	
J 21		D 21		L 21		J 21		S 21	20	M 21	
V 22		L 22		M 22		V 22		D 22		M 22	
S 23	3	M 23		M 23		S 23	16	L 23		J 23	
D 24		M 24		J 24		D 24		M 24		V 24	
L 25		J 25		V 25		L 25		M 25		S 25	25
M 26		V 26		S 26	12	M 26		J 26		D 26	
M 27		S 27	8	D 27		M 27		V 27		L 27	
J 28		D 28		L 28	férié	J 28		S 28	21	M 28	
V 29		L 29		M 29		V 29		D 29		M 29	
S 30	4			M 30		S 30	17	L 30		J 30	26
D 31				J 31				M 31			



Début des collectes à 4 h 30.

Déchets résiduels: collecte hebdomadaire

Déchets recyclables: collecte toutes les 2 semaines (semaines paires)

Jour férié: au cours des semaines comportant un jour férié, les collectes prévues sont reportées au lendemain du jour habituel. Le service reprend normalement la semaine suivante. (source: Grand Besançon)

Agenda

FÉVRIER

> **Mardi 16 février**: Don du Sang à la Maison des Loups

MARS

> **Samedi 5 mars**: Carnaval (Amicale des Parents d'Élèves)

> **Samedi 12 mars**: Soirée de l'association
Entre Souris Et Tchat

> **dimanche 20 mars**: après-midi Jeux pour Tous
organisé par le CMJ à la Maison des Loups

AVRIL

> **Mardi 26 avril**: Don du Sang à la Maison des Loups

MAI

> **Dimanche 8 mai**: Commémoration

> **Dimanche 15 mai**: Vide-grenier organisé par Les Richets,
Vente de fleurs de printemps (Amicale des Parents
d'Élèves)



> **Dimanche 22 mai**: Journée d'animation autour
des sentiers pédestres des Richets et du Ruisseau
(organisée par la mairie)

JUIN

> **Samedi 4 juin**: Démonstration des activités
(Les Richets)

> **Samedi 18 et dimanche 19 juin**: Festival des Batteries
Fanfares (Musikaloup)

> **Samedi 25 juin**: Fête de l'école
(Amicale des Parents d'Elèves)

JUILLET

> **Mardi 12 juillet**: Don du Sang à la Maison des Loups

> **Mercredi 13 juillet**: Feux d'artifice

Feu d'artifice du 13 juillet

Pour rappel, afin d'offrir à tous les habitants un beau spectacle, chaque commune partenaire participe au coût de ce feu et le soldé est pris en charge par le Comité.

Cette année, la société ARTISHOW nous a offert un spectacle digne des grandes villes. Le DJ nous a proposé d'accompagner ce feu en musique, ce qui fut apprécié par tous. Nous avons particulièrement remarqué que de nombreux enfants nous ont ravis de leur présence tard dans la nuit.

